



Les avocats représentant les victimes de l'épidémie du choléra en Haïti ont menacé de traduire l'organisation des Nations-Unies en justice en vue de réclamer plusieurs milliards de dollars si l'organisation n'entame pas dans les prochains 60 jours des pourparlers au sujet de la demande de compensation en faveur des victimes, a appris Haïti Press Network.

« Le choléra est une urgence en cours en Haïti, et à moins que des mesures adéquates soient prises pour lutter contre l'épidémie, des centaines de milliers d'Haïtiens continueront de tomber malades et de mourir au cours des années à venir », ont écrit les défenseurs des victimes dans une lettre adressée à la Secrétaire générale adjointe de l'ONU, Mme Patricia O'Brien.

Les requérants exigent des explications juridiques raisonnables pour affirmer que leurs revendications ne peuvent pas être « reçues ».

Ils affirment dans la lettre chercher une solution à l'amiable, dans la lignée du dévouement que les deux parties ont exprimé quant à la lutte contre les effets néfastes du choléra en Haïti et à la nécessité de contenir et éradiquer l'épidémie.

Les avocats demandent aussi que « l'ONU consente à ce que la médiation concernant la recevabilité de leur demande soit faite par un médiateur indépendant (dont le choix sera fait d'un commun accord par les deux parties). »

« Si les requérants ne reçoivent pas une réponse prompte à cette lettre, ils n'auront d'autre choix que de déposer une plainte contre l'ONU afin d'obtenir un règlement équitable de leurs réclamations dans une cour de justice », ont menacé les avocats.